



FORMULAIRE C (autres formations) ADHÉSION ANNÉE.....

Formations / diplômes autres que : les diplômes européens d'un pays représenté à l'ECCO. Pour la France autres diplômes que : MST/Master Paris I, INP/IFROA, Écoles d'Art d'Avignon et de Tours (voir pages suivantes les critères d'admission des non diplômés définis par les statuts (article 6. Admission)

Merci de remplir ce formulaire avec précision et de manière très **lisible**

Vous pouvez également (et à la place) remplir ce formulaire en ligne
<https://goo.gl/forms/q04vbwNgIkJojT8s2>

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse de correspondance pour la FFCR :

Code postal..... Ville..... Pays

Adresse pour l'annuaire (si différente).....

Code postal..... Ville..... Pays

Tél. Mobile..... Tél. Professionnel fixe

E-mail :

Site : http://.....

Diplôme(s) CRBC * : Année

..... Année

Diplôme(s) dans un autre domaine* : Année

..... Année

* N'indiquer que la formation la plus diplômante d'un même cursus et uniquement les formations > ou = à bac+4 (maîtrise et master).

CLASSEMENT SPECIALITES (cocher 2 cases maximum) :	<input type="checkbox"/> Art et documents graphiques	<input type="checkbox"/> Mobilier et objets en bois	<input type="checkbox"/> Peinture murale
	<input type="checkbox"/> Art et matériaux contemporains	<input type="checkbox"/> Naturalia et collections d'histoire naturelle	<input type="checkbox"/> Photographie
	<input type="checkbox"/> Audiovisuel	<input type="checkbox"/> Objets archéologiques	<input type="checkbox"/> Sculpture
	<input type="checkbox"/> Céramique, verre et matériaux apparentés	<input type="checkbox"/> Objets ethnographiques	<input type="checkbox"/> Textile
	<input type="checkbox"/> Cuir et peau	<input type="checkbox"/> Mosaique	<input type="checkbox"/> Vitrail
	<input type="checkbox"/> Livre	<input type="checkbox"/> Patrimoine scientifique et technique, patrimoine industriel	
	<input type="checkbox"/> Métaux	<input type="checkbox"/> Peinture	

SPECIALITE(S) (intitulé personnalisé) :

CONSERVATION PREVENTIVE : Pratique de la conservation préventive dans votre spécialité (ci-dessus) : oui non

Diplôme de Master 2 (ou DESS) conservation préventive, Paris I : oui non - Année

Consultant(e) en conservation préventive** oui non

** ne répondre "oui" que si vous êtes diplômé du master 2 conservation prév. Paris I (ou équivalent, niveau I) et pratiquez cette activité indépendamment de votre spécialité initiale.

Habilitation Musées de France : oui non

Nature de l'activité : artisan artiste profession libérale salarié Autre

J'accepte que les informations données par moi figurent dans le fichier informatique et dans les publications imprimées et Internet de la Fédération française des professionnels de la conservation-restauration*** (voir en fin de document, p. 3).

Je n'accepte pas. Pour les adhérents, ne figureront alors dans l'annuaire que les nom, prénom et diplôme.

Nom, prénom, date et signature :

MERCI DE NE PAS ENVOYER LE PAIEMENT DE VOTRE COTISATION avant acceptation de votre dossier par le conseil d'administration

La suite de ce questionnaire est entièrement facultative mais vos réponses constitueraient une aide précieuse pour l'étude de la profession. Vous pouvez répondre à toutes les questions qui concernent votre exercice mais aucune n'est obligatoire. Si une question ne vous concerne pas, passez simplement à la suivante sans répondre***.

1. Exercez-vous la conservation-restauration principalement sous un seul statut ou cumulez-vous plusieurs statuts (exemple : salarié+indépendant ou portage+indépendant...) : un seul statut plusieurs statuts (au moins 2)

2. Date de début d'exercice :

3. Temps de travail en conservation-restauration (rémunéré ou non, administratif inclus). Travaillez-vous ?

à temps complet (ou quasi)

à temps partiel, par choix de vie à temps partiel, par manque de travail à temps partiel, pour une autre raison

SALARIE :

4. Si vous êtes salarié en contrat à durée déterminée, indiquez la durée prévue du contrat :

5. Êtes-vous salarié : du secteur public du secteur privé

6. Si vous êtes salarié du **service public**. Êtes-vous : fonctionnaire. contractuel. vacataire

7. Si vous êtes salarié du **secteur privé**. Êtes-vous salarié :

d'une association d'une entreprise privée salarié en portage

salarié entrepreneur (type coopérative d'activité / SCOP) - cocher ici et compléter également la question 8 (statut de l'entreprise)

salarié de ma propre entreprise (type Sarl, SASU...) - cocher ici et compléter également les questions 8 et 9

Autre :

INDEPENDANT

8. Quel est votre statut juridique : Entreprise individuelle auto-entreprise, micro-entreprise

EIRL EURL SA SARL SAS SASU SAU

Autre :

9. Code APE / NACE : 9001Z 9003A 9003B 9102Z 9103Z 7220Z Autre :

10. Si vous le souhaitez, indiquez votre revenu imposable provenant de votre activité de conservation-restauration (en moyenne sur les 3 dernières années). Rappel : question facultative et traitement confidentiel.

< 12 000 €. ≥ 12 000 et < 18 000 €. ≥ 18 000 et < 24 000 €. ≥ 24 000 et < 30 000 €.

≥ 30 000 € et < 36 000 €. ≥ 36 000 €

11. Travaillez-vous régulièrement (plusieurs choix possibles) :

seul (en nom propre). en cotraitance. en sous-traitance. avec d'autres salariés. avec vos salariés

12. Zone géographique de travail. Travaillez-vous (plusieurs choix possibles) :

dans ma région ou zones limitrophes. sur l'ensemble du territoire métropolitain. à l'étranger

Dans laquelle de ces zones travaillez-vous majoritairement : dans ma région ou zones limitrophes.

sur l'ensemble du territoire métropolitain. à l'étranger

Si vous travaillez à l'international, spécifiez le ou les pays où vous travaillez régulièrement :

13. Lieu de travail (plusieurs choix possibles) :

Local d'activité occupé seul. Local d'activité partagé. Local d'activité prêté. sur sites (musées, C2RMF, églises...)

Autre :

Pour les indépendants : Êtes-vous : locataire ou propriétaire de votre local de travail ?

Pour les locataires : d'une structure publique (régie immobilière municipale, par exemple) ou du secteur privé ?

Travaillez-vous pour (plusieurs choix possibles) :

14. BIENS PRIVÉS.

artistes. association de biens privés. assureurs. encadreurs. évêchés, diocèses... experts. fondations.

galeries, antiquaires. musées privés. particuliers / collectionneurs. patrimoine d'entreprises. salle des ventes

15. BIENS PUBLICS.

- services d'archives. armée. bibliothèques, artothèques. BNF. collectivités territoriales. églises
 FRAC. CNAP (FNAC). Mobilier national. municipalités. Musées de France. musées étrangers
 musées nationaux. musées de la ville de Paris. Sénat, Assemblée nationale. Services archéologiques
 Autre :

16. Sur quel type de Monument historique travaillez-vous ?

- Monuments protégés Monuments non protégés. Je ne travaille pas sur les Monuments historiques

17. Êtes adhérent d'une ou plusieurs associations professionnelles nationales ou internationales (à part la FFCR) ?

- oui. non. Si oui lesquelles ?

18. Assistez-vous à des colloques professionnels ?

- oui. non. Si oui lesquels ?

19. Suivez-vous de la formation professionnelle ? oui. non.

20. Faites-vous de la recherche en conservation-restauration en participant à des projets nationaux, européens ou internationaux? oui. non.

21. Combien d'articles en conservation-restauration avez-vous publiés ? 0. 1 à 5. 5 à 10. Plus de 10

22. Vous arrive-t-il d'enseigner pour la formation initiale ? oui. non.

Si oui, préciser svp : Ecole d'Avignon / CR. Ecole de Tours / CR. INP restaurateurs. INP conservateurs.

master pro CRBC Paris 1 / CR. master conservation préventive Paris 1. Ecole du Louvre

Autre :

23. Vous arrive-t-il d'enseigner pour la formation professionnelle / continue ? oui. non.

dans quel(s) organisme(s) ? INP. Araafu. CIPAC. CNFPT

Autre :

24. Si vous êtes indépendant, employez-vous des salariés ? oui. non.

Si oui, pour quelle fonction ? conservation-restauration. Autre :

à temps complet ou à temps partiel ?

de manière régulière ou ponctuellement ?

25. Prenez-vous des stagiaires ? oui. non.

26. Informatique et matériel (pour vous renseigner au mieux en cas de problème informatique)

- Mac / Apple Windows Linux

27. Quelle doit être, pour vous, l'action de la FFCR ?

.....
.....
.....

*** Conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données, UE 2016/679 du 27 avril 2016), les données personnelles que vous transmettez à la FFCR par e-mail ou en remplissant les formulaires d'adhésion ou de transmission/modification de données font l'objet d'un traitement sur une base de données pour permettre : la gestion des adhésions ou des événements organisés par la FFCR, l'envoi de newsletters, marchés, informations professionnelles sur la profession, l'intégration à l'annuaire en ligne pour les adhérents, la restitution de données anonymisées sur la profession (utilisation pour des statistiques, à des fins d'étude socio-professionnelle, non commerciale). En aucun cas les données complètes ou le fichier ne seront vendus, ou transmis à des fins commerciales.

En ce qui concerne la base de données, vos données personnelles peuvent être supprimées ou modifiées sur simple demande par e-mail à l'adresse contact@ffcr.fr. En ce qui concerne nos envois par l'outil de diffusion Mailchimp : vous pouvez vous désinscrire par simple clic sur la mention « se désinscrire de la liste de diffusion » qui figure sur chaque e-mail envoyé. Une fois cette option cliquée et confirmée, vous ne recevrez plus aucun e-mail par ce biais. Si vous changez d'avis, vous serez également le seul à pouvoir vous réinscrire sur cette liste par la suite, via le lien qui vous sera fourni dans l'e-mail de confirmation de votre désinscription.

Vous pouvez également (et à la place) remplir ce formulaire [en ligne](https://goo.gl/forms/q04vbwNglkJ0jT8s2) : <https://goo.gl/forms/q04vbwNglkJ0jT8s2>



Article 6. des statuts – admission des membres actifs (extraits)

(votés par l'assemblée générale du 29 mars 2010)

6.1. Une candidature ne peut être qu'individuelle.

6.2 Toute personne diplômée de l'une des quatre formations mentionnées ci-dessous est admise, sauf en cas de radiation antérieure (article 7) :

- Université Paris 1, conservation-restauration des biens culturels, Master, anciennement Maîtrise de Sciences et Techniques (MST) ;

- Institut national du patrimoine (INP), département des

restaurateurs,

anciennement Institut Français des Restaurateurs des Œuvres d'Art et Institut de Formation des Restaurateurs d'Œuvres d'Art (IFROA) ;

- École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA), conservation-restauration d'œuvres peintes ;

- École Supérieure des Beaux-Arts de Tours (ESBAT), conservation-restauration des œuvres sculptées.

Le candidat fournit une copie de son diplôme avec le formulaire d'adhésion et le paiement de la cotisation.

Toute autre candidature est examinée par la commission adhésion-radiation et les admissions sont votées par le conseil d'administration.

6.3. La commission adhésion-radiation

6.3.1. La commission est constituée de quatre à sept membres actifs élus par l'assemblée générale pour un mandat de deux ans renouvelable au maximum deux fois. Elle a pour rôle d'instruire les dossiers d'adhésion et de radiation, et de soumettre son rapport au vote du conseil d'administration.

Elle ne peut comprendre que deux membres du conseil d'administration. Ces derniers ne participent pas aux votes décisionnaires des admissions et des radiations.

6.3.2. La commission se prononce sur le contenu des dossiers relevant des articles 6.4 et 6.5. Elle remet son avis au conseil d'administration qui vote pour ou contre l'adhésion du candidat.

(...)6.5. Procédure d'adhésion 2

Elle est destinée aux conservateurs-restaurateurs de toutes disciplines **en activité depuis au moins six ans** (hors périodes d'apprentissage), ne possédant pas un diplôme spécialisé en conservation-restauration tel que mentionné à l'article 6.2. et ne pouvant avoir recours à la procédure d'admission de l'article 6.4.

Leur candidature est examinée par la commission adhésion-radiation conformément aux critères définis ci-dessous.

Cette procédure concerne également tout membre ayant été radié (article 7), et souhaitant redevenir membre.

6.5.1. Acte de candidature

Lorsqu'un candidat souhaite devenir membre de la FFCR, il reçoit un texte lui expliquant la procédure d'admission ainsi que les critères d'évaluation.

À la suite de toute demande d'adhésion, le candidat reçoit les pièces suivantes :

1. un recueil des textes historiques définissant la profession :

- Charte de Venise, 1964 ;

- Code de déontologie de l'ECCO ;

- « Conservateur-restaurateur : une définition de la profession » ICOM 1984 ;

- « Protection du Patrimoine culturel : vers un profil européen du conservateur-restaurateur de biens culturels » Colloque de Pavie, octobre 1997 ;

2. un formulaire d'adhésion ;

3. un document d'aide à la constitution du dossier.



6.5.2. Dossier d'adhésion : pièces à fournir par le candidat

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé indiquant :
 - * les œuvres et types de traitement effectués à titre personnel,
 - * pour les restaurations réalisées dans le cadre d'un salariat, d'une sous-traitance ou collaboration, des précisions concernant son rôle et sa marge d'autonomie,
 - * les stages effectués (durée, interventions pratiquées, techniques apprises) avec leur certificat,
 - * les diplômes obtenus (niveau, durée et contenu du cursus) ;
- trois dossiers complets de restauration ;
- une attestation sur l'honneur, certifiant que le postulant est bien l'auteur des documents et que les informations données sont sincères et véritables.

Le candidat peut fournir, s'il le souhaite, tout autre document qui rende compte de son activité (fiche d'intervention, étude, recherche, publication...)

Ces documents sont strictement confidentiels et seront restitués après lecture.

6.5.3. Un candidat dont la candidature n'a pas été acceptée, peut se représenter.



Dossier d'adhésion :

rappel des pièces à fournir par le candidat

*Les dossiers doivent désormais être fournis
et envoyés sous forme électronique
(décision du conseil d'administration de juin 2015)*

1 une lettre de motivation

2 un C.V. détaillé indiquant :

- les œuvres et types de traitement effectués à titre personnel ;
- pour les restaurations réalisées dans le cadre d'un salariat, d'une sous-traitance ou collaboration, de préciser son rôle et sa marge d'autonomie ;
- les stages (durée, interventions pratiquées, techniques apprises) avec leur certificats ;
- les diplômes (niveau, durée et contenu du cursus).

3 trois dossiers de restauration.

Nous avons mis au point la fiche conseil ci-jointe qui propose un contenu type de dossier de conservation-restauration. *Attention : ce document n'a pour but que de fournir une aide à la rédaction à tous ceux qui le souhaiteraient ; il ne constitue en aucun cas une contrainte formelle.*

Les dossiers fournis ne doivent pas être anciens de plus de 5 ans (décision du conseil d'administration, février 2006). Ces documents seront traités comme strictement confidentiels et seront détruits après lecture

4 une attestation sur l'honneur, certifiant que le postulant est bien l'auteur des documents et que les informations données sont sincères et véritables.

Modèle :

Je, soussigné(e) certifie être l'auteur des documents du dossier ci-joint de candidature à la FFCR, et que les informations données sont sincères et véritables. Fait le à

Signature

5 le formulaire d'adhésion de l'année, rempli par vos soins

6 Tout document qui vous semble utile à l'examen de votre dossier et rende compte de votre activité (fiche d'intervention, étude, recherche, publication, diplômes, lettre de recommandation d'un membre de la FFCR, dossier de restauration plus ancien mais particulièrement important, etc.).

Le formulaire d'adhésion rempli ainsi que le dossier complet sont à envoyer par voie électronique à l'adresse contact@ffcr.fr